

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Genie Conseil se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://genie-conseil.fr/>

1. PRÉSENTATION

La société Genie-Conseil 851369256 (Raison social MOUYMA S.A.S.U) dont le siège social est établi à Les Docks - Atrium 10.6 - 10 place de la Joliette - CS 13 543 - 13 567 MARSEILLE Cedex 2.

Genie-Conseil propose des activités d'accompagnement à l'obtention de la Certification Qualiopi.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les Offres de services Genie Conseil relatives à des commandes passées auprès de Genie Conseil par tout client professionnel ou particulier (ci-après "le Client"). Genie Conseil se réserve la possibilité de mettre à jour les CGV à tout moment. Il est précisé que les CGV en vigueur au jour de la commande sont consultables sur le site <https://genie-conseil.fr/>. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Genie Conseil, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que Genie Conseil ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Genie Conseil, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

3. ACCOMPAGNEMENTS

3.1.1. Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les activités d'accompagnement à l'obtention de la Certification Qualiopi.

3.1.2. Conditions financières

Les prix applicables sont ceux figurant sur le site internet <https://genie-conseil.fr/> le jour de la commande. Le règlement du prix de l'accompagnement est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Genie Conseil. Tous les prix sont indiqués hors taxes.

4. DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES GENIE CONSEIL

4.1. Modalités de passation des Commandes

La proposition et les prix indiqués par Genie Conseil sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par Genie Conseil d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par Genie Conseil à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

4.2. Facturation – Règlement -- Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, à la réception du bon de commande qui aura lieu avant la formation/accompagnement ;
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, Genie Conseil pourra suspendre toutes les commandes en cours et sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

Genie Conseil aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Genie Conseil.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

4.3.Limitations de responsabilité de Genie Conseil

La responsabilité de Genie Conseil ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à Genie Conseil. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de Genie Conseil est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de Genie Conseil est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de Genie Conseil ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

4.4.Force majeure

Genie Conseil ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Genie Conseil, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Genie Conseil.

4.5.Propriété intellectuelle

Genie Conseil est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des accompagnements qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par Genie Conseil pour assurer ses accompagnements, demeurent la propriété exclusive de Genie Conseil. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Genie Conseil. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des accompagnements pour conseiller d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, Genie Conseil demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

4.6.Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Genie Conseil au Client. Genie Conseil s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

4.7.Communication

Le Client accepte d'être cité par Genie Conseil comme client de ses offres de services, aux frais de Genie Conseil. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 6.5, Genie Conseil peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

4.8.Protection des données à caractère personnel du client

Les données personnelles des clients sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services Genie Conseil en charge du traitement. Les données sont nécessaires à l'exécution de l'accompagnement en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services Genie Conseil associés, y compris l'accès à la plateforme. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux accompagnements. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à Genie Conseil - Les Docks - Atrium 10.6 - 10 place de la Joliette - CS 13 543 - 13 567 MARSEILLE Cedex 2. Le client bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. Genie Conseil agit en qualité de sous-traitant du Client. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque client que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par Genie Conseil aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant. La charte Genie <https://genie-conseil.fr/>

4.9.Droit applicable - Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET GENIE CONSEIL À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION

À L'AMIABLE ET, À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE MARSEILLE.